

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 01478 Numéro SIREN : 532 117 496 Nom ou dénomination : 2R ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2020 sous le numéro de dépôt 19309

2R ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 13 rue Michel Berger – 91470 LIMOURS
RCS EVRY 532 117 496

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL **DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 JUILLET 2020**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

QUATRIEME DECISION

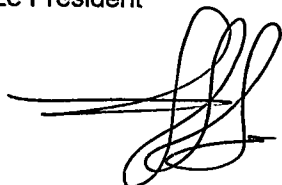
L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 30 398 €, de la façon suivante :

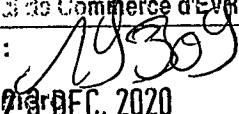
⇒ Aux Autres Réserves 30 398 €

L'associé unique prend acte qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme

Le Président



Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY	
	Le :  Nu 21 DEC. 2020

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 13 RUE MICHEL BERGER		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 53211749600028		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 31122019		
		N-1 31122018		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG		
	Fonds commercial (1) AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	1 200 137 1 063	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours AV	AW		
	Avances et acomptes AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	854 536 854 536 459 619	
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE	80 80 80	
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI	1 560 1 560 3 360	
	TOTAL (II) BJ	BK	857 376 137 857 239 463 059	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
En cours de production de biens BN		BO		
En cours de production de services BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	19 678 19 678 25 078	
Autres créances (3) BZ		CA	73 584 73 584 91 241	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		
DIVERS	Disponibilités CF	CG	52 811 52 811 31 274	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI		
	TOTAL (III) CJ	CK	146 072 146 072 147 593	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	1A	1 003 448 137 1 003 311 610 652	
	Renvois : (1) Dont droit au bail	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	65 000
	Clause de réserve de propriété : *	Immobiliations :	Stocks :	Créances :

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10....000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	239 600	176 642
	Report à nouveau	DH	98 786	98 786
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	30 398	62 958
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	379 784	349 386
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	289 368	121 137
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	80 734	81 026
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	5 791	5 916
	Dettes fiscales et sociales	DY	30 467	26 186
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	190 167	
	Autres dettes	EA	27 000	27 000
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	623 527	261 266
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 003 311	610 652
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	299 532	77 261
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services*	FD		FE		FF	
		FG	136 750	FH		FI	136 750 110 250
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	136 750	FK		FL	136 750 110 250
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 2
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	136 753 110 252
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	22 301 12 310
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 093 4 399
	Salaires et traitements*					FY	53 703 35 491
	Charges sociales (10)					FZ	21 909 17 449
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	137
						GB	
						GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	0 18
	Autres charges (12)					GF	99 144 69 667
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GG	37 608 40 585
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GI	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GJ	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GK	30 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GL	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GM	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GN	
	Différences positives de change					GO	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GP	30 000
	Total des produits financiers (V)					GQ	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GR	1 846 1 109
	Intérêts et charges assimilées (6)					GS	
	Différences négatives de change					GT	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GU	1 846 1 109
	Total des charges financières (VI)					GV	(1 846) 28 891
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	35 762 69 476
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

Désignation de l'entreprise : Société 2R ASSOCIES

Néant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 364	6 518	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	136 753	140 252	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	106 355	77 294	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	30 398	62 958	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
		IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier	HP			
		HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 dont cotisations Madelin A7				
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cagid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rachat des Sociétés Tandem Plus et TTA

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			1 200
Autres participations	459 619		394 917
Autres titres immobilisés	80		
Prêts, autres immobilisations financières	3 360		
TOTAL	463 059		394 917
TOTAL GENERAL	463 059		396 117

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 200	1 200
Autres participations			854 536	854 536
Autres titres immobilisés			80	80
Prêts, autres immobilisations financières		1 800	1 560	1 560
TOTAL		1 800	856 176	856 176
TOTAL GENERAL		1 800	857 376	857 376

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		137		137
TOTAL GENERAL		137		137

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	137				
TOTAL GENERAL	137				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 560		1 560
Autres créances clients	19 678	19 678	
Impôts sur les bénéfices	1 154	1 154	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 405	5 405	
Groupe et associés	66 233	1 233	65 000
Débiteurs divers	792	792	
TOTAL	94 822	28 262	66 560

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	124	124		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	289 243	45 983	189 358	53 903
Fournisseurs et comptes rattachés	5 791	5 791		
Personnel et comptes rattachés	15 869	15 869		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 676	9 676		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 447	4 447		
Autres impôts taxes et assimilés	474	474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	190 167	190 167		
Groupe et associés	80 734	0	80 734	
Autres dettes	27 000	27 000		
TOTAL	623 527	299 532	270 092	53 903
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 799			

Engagements financiers

L'emprunt bancaire de 130 000 euros, contracté pour le rachat de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES, est garanti de la façon suivante :

- Caution de la SOCAMA à hauteur de 130 000 euros,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 32 500 euros,
- Nantissement des parts sociales de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES détenues par la SAS R ASSOCIES.

Le rachat de la société TANDEM PLUS a été financé par 2 emprunts distincts.

Le 1er emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt professionnel standard.

Le 2nd emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt BPIFRANCE délégué.

Ces 2 crédits sont garantis de la façon suivante :

- Nantissement des 700 actions de la société TANDEM PLUS,
- Garantie BPIFRANCE dans le cadre de la convention BPIFRANCE et la Banque, pour le prêt BPIFRANCE DELEGUE,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 25 000 euros pour le prêt professionnel standard.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 791
Dettes fiscales et sociales	17 008
Autres dettes	27 000
Total	49 923

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4270 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4270 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ANA TRANSPORTS SERVICES	210 039	100.00	
- EXECUTIVE LIMOUSINE SERVICES	25 718	100.00	
- ESPACE TRANSPORT SERVICES	16 921	100.00	
- TANDEM PLUS	357 283	100.00	
- TANDEM TOURISME AFFAIRES	6 940	95.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

KRISTELL PENHOAT

Inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris/Ile de France
Membre de la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

EXPERTISES COMPTABLES-AUDITS

COMMISSARIATS AUX COMPTES DE SOCIETES

2R ASSOCIES

**Société par actions simplifiée au capital
de 10 000 euros**

**13 rue Michel Berger
91 470 LIMOURS**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

"2R ASSOCIES"
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 10 000 Euros
R.C.S. EVRY 532 117 496
13 rue Michel Berger
91 470 LIMOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SAS 2R ASSOCIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SAS 2R ASSOCIES à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne

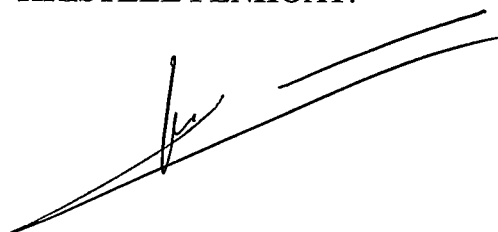
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à MONTREUIL, le 3 juillet 2020

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES,

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE
DE PARIS,

KRISTELL PENHOAT.

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'KRISTELL PENHOAT'.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	1 200	137	1 063		1 063	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	854 536		854 536	459 619	394 917	85.92
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	80		80	80		
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 560		1 560	3 360	1 800	53.57
Total II		857 376	137	857 239	463 059	394 180	85.13
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	19 678		19 678	25 078	5 400	21.53
	Autres créances	73 584		73 584	91 241	17 657	19.35
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	52 811		52 811	31 274	21 536	68.86
	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	146 072		146 072	147 593	1 521	1.03
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		1 003 448	137	1 003 311	610 652	392 659	64.30

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

65 000

BOURRELLIER SOPHIE



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	10 000	10 000		
	Réserves				
	Réserve légale	1 000	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	239 600	176 642	62 958	35.64
	Report à nouveau	98 786	98 786		
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	30 398	62 958	32 560	51.72
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	379 784	349 386	30 398	8.70
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	289 243	121 042	168 201	138.96
	Concours bancaires courants	124	95	29	30.86
	Emprunts et dettes financières diverses	80 734	81 026	291	0.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 791	5 916	125	2.12
	Dettes fiscales et sociales	30 467	26 186	4 281	16.35
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	190 167		190 167	
	Autres dettes	27 000	27 000		
	Total IV	623 527	261 266	362 261	138.66
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total V				
Comptes de Régularisation	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 003 311	610 652	392 659	64.30

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

299 532

77 261

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	136 750		136 750	110 250		26 500	24.04
Chiffre d'affaires NET	136 750		136 750	110 250		26 500	24.04
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			3	2		1	26.21
Total des Produits d'exploitation (I)			136 753	110 252		26 501	24.04
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			22 301	12 310		9 991	81.16
Impôts, taxes et versements assimilés			1 093	4 399		3 306	75.14
Salaires et traitements			53 703	35 491		18 213	51.32
Charges sociales			21 909	17 449		4 460	25.56
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			137			137	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			0	18		18	98.08
Total des Charges d'exploitation (II)			99 144	69 667		29 478	42.31
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			37 608	40 585		2 977	7.34
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2019	12	31/12/2018	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)			30 000		30 000	100.00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V			30 000		30 000	100.00
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 846		1 109		737	66.46
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	1 846		1 109		737	66.46
2. Résultat financier (V-VI)	1 846		28 891		30 737	106.39
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	35 762		69 476		33 714	48.53
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 364		6 518		1 154	17.70
Total des produits (I+III+V+VII)	136 753		140 252		3 499	2.50
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	106 355		77 294		29 061	37.60
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	30 398		62 958		32 560	51.72

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	8
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	8
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	8
Permanence ou changement de méthodes	9
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	9
Etat des échéances des créances et des dettes	10
Titres immobilisés	10
Charges à payer	11
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Liste des filiales et participations (modèle simplifié)	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Rachat des Sociétés Tandem Plus et TTA

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL			1 200
Autres participations	459 619		394 917
Autres titres immobilisés	80		
Prêts, autres immobilisations financières	3 360		
TOTAL	463 059		394 917
TOTAL GENERAL	463 059		396 117

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 200	1 200
Autres participations			854 536	854 536
Autres titres immobilisés			80	80
Prêts, autres immobilisations financières		1 800	1 560	1 560
TOTAL		1 800	856 176	856 176
TOTAL GENERAL		1 800	857 376	857 376

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		137		137
TOTAL GENERAL		137		137

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	137				
TOTAL GENERAL	137				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	1 560		1 560
Autres créances clients	19 678	19 678	
Impôts sur les bénéfices	1 154	1 154	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 405	5 405	
Groupe et associés	66 233	1 233	65 000
Débiteurs divers	792	792	
TOTAL	94 822	28 262	66 560

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	124	124		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	289 243	45 983	189 358	53 903
Fournisseurs et comptes rattachés	5 791	5 791		
Personnel et comptes rattachés	15 869	15 869		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 676	9 676		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 447	4 447		
Autres impôts taxes et assimilés	474	474		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	190 167	190 167		
Groupe et associés	80 734	0	80 734	
Autres dettes	27 000	27 000		
TOTAL	623 527	299 532	270 092	53 903
Emprunts souscrits en cours d'exercice	200 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	31 799			

Engagements financiers

L'emprunt bancaire de 130 000 euros, contracté pour le rachat de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES, est garanti de la façon suivante :

- Caution de la SOCAMA à hauteur de 130 000 euros,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 32 500 euros,
- Nantissement des parts sociales de la Société ESPACE TRANSPORT SERVICES détenues par la SAS R ASSOCIES.

Le rachat de la société TANDEM PLUS a été financé par 2 emprunts distincts.

Le 1er emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt professionnel standard.

Le 2nd emprunt d'un montant de 100 000 euros est un prêt BPIFRANCE délégué.

Ces 2 crédits sont garantis de la façon suivante :

- Nantissement des 700 actions de la société TANDEM PLUS,
- Garantie BPIFRANCE dans le cadre de la convention BPIFRANCE et la Banque, pour le prêt BPIFRANCE DELEGUE,
- Caution personnelle et solidaire de M Filipe GONCALVES DOS REIS, à hauteur de 25 000 euros pour le prêt professionnel standard.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	124
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 791
Dettes fiscales et sociales	17 008
Autres dettes	27 000
Total	49 923

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4270 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4270 euros HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- ANA TRANSPORTS SERVICES	210 039	100.00	
- EXECUTIVE LIMOUSINE SERVICES	25 718	100.00	
- ESPACE TRANSPORT SERVICES	16 921	100.00	
- TANDEM PLUS	357 283	100.00	
- TANDEM TOURISME AFFAIRES	6 940	95.00	
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			